



Pour publication immédiate
N° 05-16-17

Gatineau, le 05 avril 2017 – Voici les sujets traités par mesdames et messieurs les commissaires lors de leur séance régulière du 03 avril 2017.

Actualisation de la politique 52-02-01 « Admission et inscription annuelle des élèves (préscolaire, primaire et secondaire) »

Le conseil des commissaires a adopté la mise à jour de la politique 52-02-01 « Admission et inscription annuelle des élèves (préscolaire, primaire et secondaire) recommandée par le Service des ressources informatiques, clientèle et transport et par la Direction générale.

Planification de la répartition de la clientèle préscolaire, primaire et secondaire 2018-2021

Les élus ont adopté le document intitulé « Planification de la répartition de la clientèle préscolaire, primaire et secondaire 2018-2021 ». Les recommandations que l'on retrouve dans ce document tiennent compte de l'analyse des données démographiques, de l'information recueillie lors de 9 rencontres de consultation dans les différents secteurs ainsi que de la construction d'une école dans le secteur de l'Aéroport et dans le secteur des Collines dont l'ouverture est prévue à l'automne 2018.

Désignation du substitut au protecteur de l'élève

Suite à la démission de madame Guylaine Loranger, les membres du conseil des commissaires ont approuvé la désignation de madame Chantal Leblanc-Bélanger au poste de substitut au protecteur de l'élève de la Commission scolaire des Draveurs, et ce, pour la période s'échelonnant du 1^{er} mai 2017 au 30 juin 2020.

Reconduction des orientations du plan stratégique 2012-2016 pour l'année scolaire 2017-2018

Les commissaires ont autorisé la reconduction des orientations du plan stratégique 2012-2016 pour l'année scolaire 2017-2018. Pour ce faire, la Commission scolaire des Draveurs devra se doter d'un plan d'engagement vers la réussite au cours de l'année 2017-2018.

NOUVELLES DU CONSEIL

NOUVELLES DU CONSEIL

Page 2

Reconduction du contrat – Service d’une infirmière ou d’un infirmier auxiliaire autorisé pour 2017-2018

Les élus ont convenu de reconduire le contrat des services d’une infirmière ou d’un infirmier auxiliaire autorisé pour une deuxième et dernière année supplémentaire, soit du 30 août 2017 jusqu’au 22 juin 2018, par la firme **Service de santé Marleen Tassé Ltée** située au 1171, boulevard St-Joseph, Gatineau, QC, J8Z 2C3 au montant de **31 050 \$** pour l’année scolaire 2017-2018. Ce contrat offre la possibilité d’être reconduit annuellement de gré à gré pour deux années supplémentaires.

Composition du comité de répartition des ressources pour l’année scolaire 2017-2018

Les commissaires ont approuvé la proposition du comité consultatif de gestion relative à la composition du comité de répartition des ressources de la Commission scolaire des Draveurs pour l’année scolaire 2017-2018.

Abrogation de la politique 49-02-01 « L’usage du tabac dans les établissements »

En raison des dernières modifications apportées à la Loi concernant la lutte contre le tabagisme, la politique 49-02-01 « L’usage du tabac dans les établissements » n’est plus conforme. Le Service des ressources éducatives de la Commission scolaire des Draveurs travaille présentement en collaboration avec les autres commissions scolaires de la région et le Centre intégré de santé et de services sociaux dans le but de produire une politique commune qui inclura toute la question de l’usage du tabac dans les établissements. Le conseil des commissaires a donc autorisé l’abrogation de la politique 49-02-01.

Adjudication du contrat – mesure 50624 Réfection et transformation des bâtiments – remplacement de la génératrice – Centre de formation professionnelle Compétences Outaouais (édifice Maloney)

Les élus ont accepté la soumission de la firme **6739741 Canada Inc. (Gestion DMJ)**, située au 183, chemin Freeman, unité 7, Gatineau, QC, J8Z 2A7 au montant de **114 320,00 \$**, excluant les taxes pour le remplacement de la génératrice au Centre de formation professionnelle Compétences Outaouais (édifice Maloney).

NOUVELLES DU CONSEIL

Page 3

Adjudication du contrat – mesure 50624 Réfection et transformation des bâtiments – ajout de plafonds et remplacement de l’éclairage – école de la Traversée (édifice Lavigne)

Les commissaires ont approuvé la soumission de la firme **LCC & Associés Canada Inc.**, située au 41, rue de Valcourt, unité 7, Gatineau, Québec J8T 8G8 au montant de **124 400,00 \$**, excluant les taxes pour l’ajout de plafonds et remplacement de l’éclairage à l’école de la Traversée (édifice Lavigne).

Adjudication du contrat – mesure 50624 Réfection et transformation des bâtiments – réfection de la toiture – édifice Brébeuf

Le conseil des commissaires a approuvé la soumission de la firme **Morin Isolation et Toitures Ltée**, située au 55, rue Breadner, Gatineau, QC, J8Y 2L7 au montant de **286 750 \$**, excluant les taxes pour la réfection de la toiture à l’édifice Brébeuf.

Demande d’autorisation pour le ministère du Développement durable, de l’Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) pour la construction d’une école primaire à Val-des-Monts en vertu de l’article 32 de la Loi sur la qualité de l’environnement – confirmation du mandat à la firme Golder pour la signature et le dépôt de cette demande au MDDELCC

Les membres du conseil ont autorisé la firme Golder à signer et à déposer la demande relative à l’article 32 de la *Loi sur la qualité de l’environnement* pour la Commission scolaire des Draveurs pour le projet de construction de la nouvelle école primaire de Val-des-Monts prévue pour juillet 2018, et ce, tel que prescrit par le MDDELCC;

Demande d’autorisation pour le ministère du Développement durable, de l’Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) pour la construction d’une école primaire à Val-des-Monts en vertu de l’article 32 – module B – Gestion des eaux pluviales de la Loi sur la qualité de l’environnement

Le conseil des commissaires a autorisé que la Commission scolaire des Draveurs accepte les exigences dans le cadre de l’engagement qu’elle doit respecter pour l’article 32, module B *Gestion des eaux pluviales* de la *Loi sur la qualité de l’environnement* à la nouvelle école primaire de Val-des-Monts, et ce, tel que prescrits par le MDDELCC.

NOUVELLES DU CONSEIL

Page 4

Demande d'autorisation pour le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) pour la construction d'une école primaire à Val-des-Monts en vertu de l'article 32 – module D – Installation d'équipement de production d'eau potable de la Loi sur la qualité de l'environnement

Les élus ont autorisé que la Commission scolaire des Draveurs accepte les exigences dans le cadre de l'engagement qu'elle doit respecter pour l'article 32 module D *Installation d'équipement de production d'eau potable* de la *Loi sur la qualité de l'environnement* à la nouvelle école primaire de Val-des-Monts, et ce, tel que prescrits par le MDDELCC.

Demande d'autorisation pour le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) pour la construction d'une école primaire à Val-des-Monts en vertu de l'article 32 – module E – Installation d'équipements de traitement d'eau usée d'origine domestique de la Loi sur la qualité de l'environnement

Les membres du conseil des commissaires ont autorisé que la Commission scolaire des Draveurs accepte les exigences dans le cadre de l'engagement qu'elle doit respecter pour l'article 32 module E *Installation d'équipements de traitement d'eau usée d'origine domestique* de la *Loi sur la qualité de l'environnement* à la nouvelle école primaire de Val-des-Monts, et ce, tel que prescrits par le MDDELCC.

Entérinement – Participation des commissaires mesdames Nathalie Dorais-Pagé, Valérie Dionne et messieurs Paul Loyer, Jérôme Maltais et Pierre Boucher pour la 8^e édition Dégustation chocolats de l'AQETA

Les élus ont entériné la participation des commissaires mesdames Nathalie Dorais-Pagé, Valérie Dionne et messieurs Paul Loyer, Jérôme Maltais et Paul Morin pour la 8^e édition Dégustation chocolats de l'AQETA qui a eu lieu le 22 mars 2017. Le coût de l'inscription est de 50 \$ par personne.

Participation de la Commission scolaire des Draveurs à la prochaine assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec

La résolution C022-1608 fait état de la nomination de 5 délégués officiels, dont monsieur Paul Loyer, en plus du président de la Commission scolaire des Draveurs à la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ). Étant donné que monsieur Paul Loyer est dans l'impossibilité d'assister à la prochaine

NOUVELLES DU CONSEIL

Page 5

assemblée générale de la FCSQ, les élus ont résilié la résolution C022-1608 et nommé madame Marie-France Gagnon ainsi que messieurs Claude Beaulieu, Paul Morin, Normand Sylvestre et René-Guy Cantin à titre de délégués officiels de la Commission scolaire des Draveurs à la FCSQ pour l'année scolaire 2016-2017.

Participation des commissaires messieurs Paul Loyer et Normand Sylvestre pour l'activité souper spaghetti du Grand défi Pierre Lavoie

Les commissaires ont approuvé la participation de messieurs Paul Loyer et Normand Sylvestre pour l'activité souper spaghetti du Grand défi Pierre Lavoie, le 21 avril 2017. Le coût de l'inscription est de 15 \$ par personne.

Participation des commissaires au Colloque de la Fédération des comités de parents du Québec

Le conseil des commissaires a autorisé la participation de mesdames Nathalie Dorais-Pagé, Annick Tremblay, Valérie Dionne ainsi que messieurs Jérôme Maltais et David Pigeon au Colloque national de la Fédération des comités de parents du Québec qui se tiendra le 3 juin à Québec au coût de 190 \$.

Publication de la carte professionnelle du commissaire Paul Loyer pour l'activité « Album des finissants » de l'école du Vallon

Les membres du conseil ont approuvé la contribution de monsieur Paul Loyer à l'activité « Album des finissants » de l'école du Vallon en publiant sa carte professionnelle de commissaire pour un montant de 100 \$.

Motion de félicitations – Projet « Petits gestes, monde heureux »

Les élus ont décerné une motion de félicitations à la Polyvalente de l'Érablière qui s'est méritée un lauréat Forces Avenir dans la catégorie AVENIR PROJET ENGAGÉ pour son projet « Petits gestes, monde heureux ». En participant à ce projet, douze élèves de la Polyvalente de l'Érablière ont su réjouir les cœurs de 1000 élèves et de 200 membres du personnel en fabriquant et en remettant un signet de vœux d'anniversaire, en distribuant une collation-surprise, en affichant des réflexions sur le bonheur, en déneigeant les voitures des membres du personnel, etc.

NOUVELLES DU CONSEIL

Page 6

Motion de félicitations – 16 élèves en infographie du Centre de formation professionnelle Compétence Outaouais

Les commissaires ont adressé leurs félicitations aux 16 élèves finissants du programme d'infographie du Centre de formation professionnelle Compétences Outaouais pour les magnifiques projets qu'ils ont présentés au public lors de l'exposition de portfolios du 23 mars dernier.

Composition du comité de sélection du directeur général de la Commission scolaire des Drapeurs

Le conseil des commissaires a approuvé que les membres du comité de sélection du directeur général de la Commission scolaire des Drapeurs soient composés exclusivement du président du conseil des commissaires, du vice-président du conseil des commissaires, de la vice-présidente du comité exécutif, du président du comité de vérification et de la présidente du comité de parents.

– 30 –

Source : Mme France Grandmont
Chef de secrétariat (par intérim)
Tél. : 819 663-9221, poste 11102
Courriel : dg@csdrapeurs.qc.ca